



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHESION SOCIALE ET  
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**Pôle Protection des Populations  
Service Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville  
CS 58434  
79024 NIORT Cedex  
Tel : 05.49.17.27.00  
Fax : 05.49.17.27.96  
Courriel : [ddcspp-envt@deux-sevres.gouv.fr](mailto:ddcspp-envt@deux-sevres.gouv.fr)

Ouverture des bureaux :  
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

**L'Inspecteur de l'Environnement,  
à**

Madame le Préfet des Deux-Sèvres  
Service de la Coordination et du Soutien  
Interministériels  
Pôle Environnement  
BP 70000  
79099 NIORT Cedex 9

Niort, le 10 octobre 2019

Affaire suivie par : Valérie HERAUD  
N/Ref : VH/LM-2019-02799  
PJ : 1 dossier

**Objet : Déclaration dossier IED Conforme**

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de réexamen de l'élevage IED suivant,

SCEA TOUT EN PLUME  
Numéro S3IC 0579-00202  
SIRET : 481 267 995 000 1

Adresse de l'exploitation : La Briardière  
79320 CHANTELOUP

Adresse administrative : La Faye  
79320 CHANTELOUP

AP d'Autorisation n° 2644 en date du 11 décembre 1995 pour un effectif de 77 400 volailles  
Prise acte IED n° A5593 en date du 29 janvier 2015

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 15 mai 2018 par l'exploitant  
Demande de compléments : 23 mai 2019 et le 3 octobre 2019  
Réponse exploitant : le 3 septembre 2019 et le 8 octobre 2019  
Finalisée le 10 octobre 2019 date de passage à l'état « Transmis\_Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :  
Pour le Directeur Départemental et par délégation,  
Le Chef du Service Environnement Biologique

Jean-Louis HERAUD



L'Inspecteur de l'Environnement

Valérie HERAUD